



bordeaux
EURATLANTIQUE
Un nouveau patrimoine commun

GARONNE-EIFFEL

Secteur Souys et parc Eiffel

Réunion publique d'information

Mercredi 29 novembre 2023

Compte-rendu

INTRODUCTION

L'Établissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique a organisé le mercredi 29 novembre 2023 une réunion publique d'information autour de l'opération d'aménagement du secteur Souys et du parc Eiffel de la ZAC Garonne-Eiffel. C'est un engagement de l'EPA avec les villes de Floirac et Bordeaux et la Métropole de Bordeaux, d'organiser une réunion publique d'information par an. Cette réunion avait ainsi pour objectifs de présenter l'avancement du projet de la Souys et du parc Eiffel, de restituer mais aussi de partager les modalités des temps d'information et de participation. Des temps d'échanges avec les participants ont séquencé cette rencontre.

Les intervenants de la réunion :

- Jean-Jacques Puyobrau, Maire de Floirac
- Françoise Frémy, Maire adjointe de Bordeaux La Bastide
- Valérie Lasek, Directrice Générale de Bordeaux Euratlantique
- Virginie Humeau, Directrice de projet de Bordeaux Euratlantique
- Pierre Bonnacarrère, Directeur de projet de Bordeaux Euratlantique
- Frédéric Martel, Directeur Général de Fayat Immobilier
- Christelle Alexandre, Directrice de l'action culturelle de la ville de Floirac

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de la réunion.

DISCOURS INTRODUCTIF

Jean-Jacques Puyobrau, Maire de Floirac

Une réunion publique d'information avait été organisée il y a un an pour présenter l'état d'avancement du projet urbain de la Souys et du parc Eiffel. Pendant un an, les équipes de l'EPA ont continué de travailler pour que ce nouveau projet corresponde toujours aux attentes des habitants.

Le volet floiracais de ce quartier est constitué de jachères industrielles depuis les années 80. Son développement doit se faire de manière harmonieuse et permettre de construire des logements (dont des logements) sociaux, qui manquent sur le territoire métropolitain. L'opération d'aménagement est essentielle pour accompagner le développement du secteur qui draine les habitants des territoires et départements limitrophes. Le futur quartier de la Souys doit en outre répondre aux enjeux de la transition écologique. Il doit permettre de créer les conditions d'une vie sociale sur le quartier. Pour cela, seront présents des infrastructures, des groupements scolaires, des commerces, des équipements publics, etc.

Le projet est aujourd'hui en phase de développement opérationnel. Les chantiers sont en cours de préparation.

Sur le volet du développement économique, il sera important que les habitants actuels ou nouveaux puissent y travailler en plus d'y vivre. Il y a donc un enjeu de mobilité. Le pont Simone Veil sera livré en juillet 2024, deux lignes de transports en commun en site propre et une trémie seront créées afin de relier le quartier à celui de la Bastide et plus tard au pont Chaban Delmas.

La ville de Floirac souhaite une dynamique de participation citoyenne ambitieuse pour questionner le projet et permettre au plus grand nombre de s'acculturer quant aux évolutions à venir.

Valérie Lasek, Directrice Générale de Bordeaux Euratlantique

L'EPA a pour enjeu d'être un outil d'aménagement avec des missions de régulation et de spatialisation du territoire. L'EPA a l'intention et les moyens de cette ambition au travers de cette Opération d'Intérêt National qui mobilise l'État aux côtés des collectivités et de Bordeaux Métropole.

L'OIN (Opération d'Intérêt National) reconquiert les friches et les espaces des différents secteurs du périmètre établi. Elle s'inscrit également dans les politiques du territoire et notamment le Plan Climat Énergie de Bordeaux Métropole, mais aussi de mobilité et de développement économique. L'EPA est un outil qui traduit ces politiques dans un plan guide qui se décline sur les différents quartiers en s'appuyant sur le label de l'urbanisme résilient de Floirac et du bâtiment frugal bordelais. Il travaille alors en réponse aux enjeux nationaux de décarbonation et de lutte contre le changement climatique, mais aussi sur la limitation de l'étalement urbain du territoire. L'objectif est de permettre à ceux qui le souhaitent de rejoindre le cœur de la métropole pour y vivre, y travailler.

En préambule il est à noter que de premiers travaux sont visibles, car des axes clés sont à structurer dès maintenant pour désenclaver et permettre des propositions nouvelles pour ce quartier.

LA SOUYS AUJOURD'HUI

Virginie Humeau, Directrice de projet de Bordeaux Euratlantique

Pierre Bonnacarrère, Directeur de projet de Bordeaux Euratlantique

En 2019, le site était composé de grands espaces industriels qui entouraient le tissu d'échoppes. Depuis 2019, se sont déroulées plusieurs acquisitions foncières et des engagements de travaux vont se poursuivre en 2024. La mise en état des sols est une intervention de grande ampleur qui permet la préparation des interventions ultérieures. Cette phase est propice à des occupations illégales. Ce sujet est traité en lien avec les communes mais également avec les services de la préfecture. Ce sont des procédures judiciaires longues, nécessitant des enquêtes sociales, parfois supérieures à une année avant une éventuelle intervention des forces de l'ordre. Depuis 2015, plusieurs zones d'occupations illégales ont été évacuées. Actuellement une seule zone est en cours de traitement avec la préfecture à proximité de la Cité de la Fraternité.

Frédéric Martel, Directeur Général de Fayat Immobilier

Christelle Alexandre, Directrice de l'action culturelle de la ville de Floirac

La période d'urbanisme transitoire a pour but de continuer à faire vivre le site pendant cette période de travaux et de développement du quartier. Des travaux de mise à niveau et de mise en sécurité sont prévues à La Halle 47 afin d'en faire un lieu propice à l'urbanisme transitoire. L'urbanisme transitoire permet de préfigurer le projet urbain en accueillant des événements culturels, ou des journées dédiées afin de se faire une idée de

ce que sera demain cette halle. Une communication avec l'EPA et la ville de Floirac sera mise en place afin d'amorcer l'image future du quartier et de permettre des candidatures spontanées de la société civile et d'associations pour occuper la halle.

En juin 2023 la Halle 47 a accueilli l'ensemble PIGMALION dans le cadre du festival Pulsation et a proposé un opéra sur 4 soirées. A venir, le samedi 9 mars, Le Rallye des Pépites, un jeu de piste ludique au cœur du patrimoine économique et industriel, sera organisé afin de promouvoir l'égalité hommes femmes, et mettre en relation des chercheurs d'emplois et des entreprises floiracaises et métropolitaines.

Le service culturel de la ville de Floirac a saisi l'opportunité de travailler avec l'entreprise FAYAT pour la Halle 47. Deux projets sont en cours :

- **Faites de Bulles** : festival itinérant sur les 4 villes de la rive droite Bassens, Cenon, Lormont et Floirac organisé par l'association PASSAGE A L'ART le 4 et 5 mai 2024.
- **Le Bal des possibles** : banquet et bal qui aura pour mission de fédérer les habitants autour de ce projet.

Un autre évènement en cours de préparation, autour d'un festival d'art urbain au mois de septembre est envisagé. Il impliquera les élèves des différentes écoles floiracaises et mêlera différents arts urbains (break dance, skate park ...).

Après ces années d'urbanisme transitoire, viendra le temps de la réhabilitation de la halle qui se voudra attractive, « eco-friendly » et vivante. Il s'agira d'un équipement de quartier qui réunira les habitants pour faire leurs courses, pour se divertir mais également un équipement métropolitain. Seront présents des Food Market, des bureaux de coworking, une salle de sport et l'allée centrale sera mise en avant pour des évènements culturels, concerts, compétitions de sport, etc.

LA SOUYS DEMAIN

Virginie Humeau, Directrice de projet de Bordeaux Euratlantique
Pierre Bonnacarrère, Directeur de projet de Bordeaux Euratlantique

1. Les espaces publics

Le parc Eiffel est le premier ensemble paysagé structurant du secteur (14 hectares). Des études projets sont en cours et correspondent à la dernière phase avant le début des travaux principaux.

Le parc Eiffel est notamment configuré pour répondre aux enjeux hydrauliques : il permettra le traitement et la gestion des eaux de crues de la Garonne et également la prise en compte du ruissellement des eaux pluviales. Ceci explique les reliefs du parc Eiffel alternant plats et creux afin de stocker les eaux.

Le parc Eiffel est également une zone de compensation écologique pour toute l'opération d'aménagement. Dans la partie nord, des zones humides (protégées au niveau réglementaire) seront agrandies et maximisées et des zones seront également dédiées au repos et à la reproduction de certaines espèces animales protégées.

L'enjeu du parc est également de répondre aux besoins des habitants et devenir un espace de vie et d'usages récréatifs ou sportifs.

Depuis 2021, des travaux ont été engagés autour de la Cité de la Fraternité pour réaliser les premiers fossés hydrauliques où a été plantée une centaine d'arbres en 2023.

2. Les voiries et infrastructures

La mobilité est un enjeu fort pour le secteur comme l'a indiqué Monsieur le maire de Floirac. Deux trémies (des passages sous la voie ferrée) sont prévues pour reconnecter Floirac au quartier de Bordeaux La Bastide (une a été pré-réalisée lors des travaux de la LGV, l'autre sera réalisée entièrement). Un nouveau boulevard va être créé pour rejoindre depuis le quai de Souys la trémie Benauge et ainsi le boulevard Joliot Curie. Des rues plus résidentielles seront également réaménagées : la rue d'Artagnan par exemple sera prolongée pour rejoindre le nouveau boulevard. Se déclinent ensuite des voiries résidentielles et des venelles avec des cheminement doux et des parcours cyclables. La conception de ces voies, venelles et placettes dans le quartier intègre la dimension végétale la plus importante possible afin de maximiser les îlots de fraîcheur au sein du quartier, en complément du parc Eiffel. Les rues résidentielles seront circulées en sens unique pour les véhicules avec une vitesse réduite (30km/h) afin de donner de la place aux autres modes et à la végétalisation.

Quelques images ont été présentées pour illustrer des espaces de proximité, des voies locales, des voies résidentielles et des placettes telles que le square Richelieu avec la préservation des arbres existants et d'autres qui seront plantés.

Des travaux seront engagés en 2024. En effet, des travaux de jonction seront réalisés entre la rue Giret et la rue Vincent Auriol pour permettre aux habitants de la Cité de la Fraternité de rejoindre l'autre côté de la voie Eymet notamment pendant les chantiers liés à la trémie. Ce sont alors des travaux préalables.

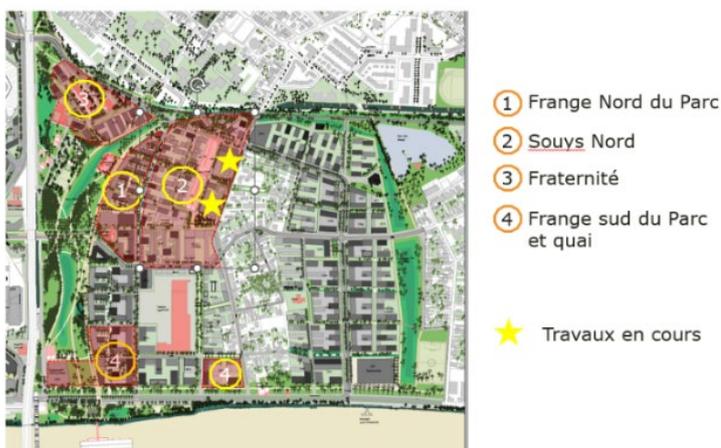
La rue d'Artagnan et la rue Emile Combes seront prolongées pour préparer les chantiers à venir.

Les travaux de la trémie Benauge seront également réalisés en 2024. La trémie Benauge a pour objectif de connecter le quartier Bordeaux La Bastide à Floirac. Pour cela, il y aura deux files de voitures, deux files de bus express et des continuités pour les modes doux. Des itinéraires secondaires permettront de créer des jonctions entre le haut Floirac et le bas Floirac (un cheminement piéton, une passerelle, continuités vertes, pistes cyclables). Des travaux préparatoires seront initiés au début de l'année 2024.

Dans le cadre des travaux, une communication spécifique sera adressée aux riverains.

3. Les programmes immobiliers

Quatre grands secteurs sont en développement. Les secteurs 1 et 2 sont les plus avancés. Sur ces secteurs, les études de conception sont toujours en cours et les permis de construire n'ont pas encore été déposés, hormis pour 3 programmes, le programme Edelis et deux programmes du Groupe Fayat entre la Halle 47 et le chemin Richelieu (pour ces deux derniers, les travaux sont en cours).



Zoom sur les ateliers citoyens

Les citoyens volontaires participent à des ateliers dont l'objectif est de recueillir l'avis des citoyens sur les programmes présentés. L'avis formulé, synthétisé et croisé, est ensuite transmis aux élus lors des commissions métropolitaines d'avant-projet, préalables au dépôt des permis de construire.

Pendant les ateliers citoyens, les maîtres d'ouvrages, les promoteurs et les architectes présentent les grands principes de programmes proposés. Les participants complètent une grille d'analyse pour émettre ensuite un avis sur l'intégration paysagère, les formes urbaines, les activités en rez-de-chaussée des bâtiments, la place de la nature, etc.

Sur le secteur de la frange nord, ont été présentés 4 lots lors d'un premier atelier, le 11 octobre 2023, pour environ 700 logements avec des programmations mixtes : logements en accession libre, du logement social en accession et en location ainsi que des fonctions d'animation du quartier à proximité du parc (des activités en rez-de-chaussée des bâtiments, un foyer d'accompagnement des femmes en difficulté, des activités commerciales ou de restauration).

Concernant le secteur Richelieu Nord, un atelier a été réalisé le 22 novembre mais la synthèse des échanges n'a pu être finalisée pour la présente réunion publique du 29 novembre. Lors de l'atelier, trois lots ont été présentés, situés en jonction de la voie Eymet et de la sortie de la Halle pour l'un des lots, et sur la rue d'Artagnan prolongée pour les deux autres. Ces lots proposent, comme sur le secteur Frange Nord, une programmation résidentielle mixte (locatif social/accession libre et encadrée) ainsi qu'une résidence sénior. Le lot situé à la sortie de la Halle prévoit également une programmation commerciale importante en complément de la Halle, orientée vers les commerces de proximité (superette, pharmacie).

Les enseignements de l'atelier frange nord du 11 octobre

Une acceptation globale des projets tant sur les formes urbaines, les gabarits, les typologies de logements, la végétalisation et l'intégration de la nature dans chacun des programmes.

Des points de vigilances sur :

- L'intégration architecturale du parking silo avec des enjeux de covisibilité depuis certains balcons ou espaces publics. *Un travail de reprise va être réalisé avec les architectes concernés.*
- Le confort et la sécurité des espaces communs en rez-de-chaussée.
- La prise en compte du risque inondation et notamment la gestion des écarts entre le niveau du sol et les

Le principe du RCFN (règlement de chantier à faibles nuisances) pour limiter les nuisances des opérateurs et entreprises de travaux et les enjeux autour des normes environnementales devront faire l'objet d'atelier spécifique pour permettre une vulgarisation de ces thématiques souvent très techniques et complexes.

LE DIALOGUE CITOYEN

Valérie Lasek, Directrice Générale de Bordeaux Euratlantique

En 2023, des ateliers scolaires ont été menés autour de la faune et de la flore à préserver en ville en présence de l'écologue de l'EPA à l'école Franc Samson. En complément, des

observations de terrains ont été réalisées avec la présence de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) sur les habitats et la physionomie des oiseaux.

A l'école Jean Jaurès, les élèves ont travaillé sur le plan guide de l'opération en plaçant des logements, des espaces naturels et des équipements.

La fin de ce travail a donné lieu à une visite du futur parc Eiffel fin juillet avec les deux groupes d'élèves.

Prochainement, une enquête citoyenne sera lancée pour recueillir les attentes de tous en matière de participation et d'information. De nouvelles réunions seront organisées au premier semestre en fonction des sujets d'intérêt. Puis au second semestre, des ateliers en marchant seront proposés pour travailler les futurs espaces publics de la Souys Combes.

LES REPONSES A VOS QUESTIONS

Vous trouverez ci-dessous les questions posées lors de la réunion publique. Pour en faciliter la lecture, celles-ci ont été regroupées par catégories.

Sur l'agriculture urbaine et les circuits courts

Question : « *Est-il prévu de favoriser les circuits courts ? La mise en place d'une grande serre permettrait aux maraichers de développer cette activité.* »

Réponse de l'EPA Bordeaux Euratlantique : Les services à la population incluent des commerces de proximité, des jardins partagés dans le parc Eiffel. Pour l'agriculture urbaine, il faut toutefois trouver des locaux et emplacements pour développer ces pratiques. À ce jour il n'y pas de projet de serre.

Sur la mobilité

Question : « *Dès qu'une extension de ligne de tramway ou de bus est réalisée, elle est rapidement saturée. Est-ce que les transports en commun pourront absorber d'arrivée de nouveaux habitants ?* »

Réponse de l'EPA Bordeaux Euratlantique : Lors de la création de la ZAC, des études de flux ont été réalisées afin de dimensionner le besoin en transports en commun et infrastructures. Les réflexions autour de la trémie ont été réalisées avec Bordeaux Métropole pour identifier les besoins de mobilité (tramway, bus, de service, etc.) et réaliser le gabarit de la trémie.

Réponse de Monsieur Puyobrau : Il faut également capitaliser sur la Garonne, aujourd'hui perçue comme une frontière. Le pont Simone Veil sera inauguré l'année prochaine mais peut-être qu'un nouveau pont au nord de Bordeaux sera un jour nécessaire. En plus des réseaux de bus et transports en commun, le développement des Bat³ sera réalisé et de nouveaux pontons seront construits pour faciliter les déplacements d'une rive à l'autre. Cela permettra aussi de réaliser les derniers kilomètres et de limiter les flux de camions.

Question : « *Quels sont les flux prévisionnels rue Émile Combes avec l'arrivée de nouveaux habitants ainsi qu'une école et un collège ?* »

Réponse de l'EPA Bordeaux Euratlantique : Des bus vont desservir le quartier et les équipements prévus mais les circuits ne sont pas définis à ce stade. Des infrastructures importantes seront mises en place dont le bus en site propre sur la voie Eymet et le nouveau boulevard pour relier la trémie Benauge. Ce bus disposera d'un couloir spécifique pour avoir une desserte performante. Le maillage du quartier reste à construire mais les rues sont conçues comme des rues résidentielles, apaisées, avec des sens uniques, des voies pour les mobilités douces et la végétalisation. La rue Émile Combes est assez réduite donc elle est à étudier plus précisément. L'objectif est bien de faire en sorte que toutes les voiries soient travaillées pour garantir une circulation apaisée et une place pour toutes les mobilités alternatives.

Question : « Aujourd’hui, les transports en communs sont saturés. Comment croire que demain tout marchera bien alors qu’aujourd’hui les transports en commun sont un problème, notamment en matière de fréquence. »

Réponse de Monsieur Puyobrau : Cette situation est vécue par de nombreuses personnes même si les cadencements sont considérés comme bien dimensionnés selon les techniciens. Des négociations sont en cours avec le délégataire de la métropole pour répondre au mieux aux problèmes rencontrés. Les interpellations de la population aident les élus à interroger le projet à un moment où il peut y avoir encore des adaptations. Le sujet de la mobilité est sensible sur l’ensemble de la métropole et questionne ce modèle centralisé.

Remarque : « Je souhaite venir vivre à Floirac mais je quitterais un quartier où tout peut être fait à pied ou en transports. Le projet doit proposer des services et équipements de proximité pour limiter l’usage de la voiture. »

Réponse de Monsieur Puyobrau : Le plan des mobilités de la métropole intègre les mobilités douces pour répondre à ce besoin. Toutefois, la réalité technique est parfois complexe à mettre en œuvre et nécessite du temps. C’est une volonté politique qui sera plus facilement réalisable sur les nouveaux quartiers.

Remarque : « Un tube aérien pour la traversée des vélos au-dessus de la rocade avait été proposé mais non retenu. Les jeunes sont très souvent à vélo. »

Réponse de Monsieur Puyobrau : Les projets en cours tendent à favoriser les mobilités douces pour tous.

Sur le stationnement

Question : « J’habite actuellement dans la zone Souys Nord, sur le chemin richelieu concerné par les travaux actuels. Est-ce que des places de parking sont prévus après les travaux ? »

Réponse de l’EPA Bordeaux Euratlantique : Les stationnements répondront aux besoins des nouveaux habitants et aux besoins des visiteurs du parc Eiffel ou des commerces, avec un parking silo notamment en frange du parc. L’objectif sera de mailler le territoire avec une offre de stationnement public pour compléter l’offre résidentielle.

Sur le domaine public, quelques places de stationnement sont prévues sur les voies mais la plupart des parkings seront réalisés dans les programmes immobiliers pour les résidents. La réflexion est en cours avec la Ville de Floirac sur la réglementation du stationnement sur les espaces publics.

Remarque : « Aujourd’hui si on est une famille avec deux véhicules, on ne peut pas se garer chemin richelieu si on ne possède pas de parking. Nous nous adaptons pendant cette phase de travaux mais il faut trouver des solutions pour les résidents actuels. »

Réponse de l’EPA Bordeaux Euratlantique : La politique de stationnement et du partage des espaces ne permettra pas à chaque résident d’avoir une place de stationnement devant son logement. C’est un choix et un renoncement à faire pour l’avenir. Sur le quartier Deschamps-Belvédère, nous avons mis en place des stationnements mutualisés pour proposer des solutions avant l’arrivée des transports et faciliter le changement d’habitudes des habitants et des entreprises du quartier.

Un autre exemple : lors de l’installation de la Caisse d’Épargne à proximité de la gare Saint-Jean, 70 % des salariés étaient véhiculés avant le déménagement, ils ne sont plus que 25 % aujourd’hui. Ce changement prend du temps et nécessite un accompagnement pour décroître progressivement l’offre de stationnement tout en proposant une offre alternative performante (transports en commun notamment).

Sur les équipements et services publics

Question : « Le projet ne comportent pas d'équipements sportifs et culturels, ils sont pourtant essentiels pour ne pas construire une cité dortoir. »

Réponse de Monsieur Puyobrau : Les réflexions sont encore en cours et des équipements mutualisés pourraient voir le jour, des équipements sportifs par exemple. Il faut porter une réflexion transversale sur le sujet. Certains équipements, comme les écoles, pourront être occupés pour d'autres usages le week-end et les vacances scolaires.

En complément, l'ensemble du secteur sera végétalisé et le parc Eiffel s'étendra pour inclure le parc des étangs par exemple.

Les équipements sportifs seront plus présents sur la deuxième partie du secteur (celle non présentée lors de la réunion) mais aussi au sein du parc Eiffel. Lorsque l'on construit de nouveaux logements, il est nécessaire de construire de nouveaux équipements pour répondre aux besoins de tous. Des réflexions sont en cours avec les collectivités pour préciser les besoins d'équipements.

Les espaces publics seront des zones de rencontres en plus d'être des îlots de fraîcheur. La Halle 47 présentée par Fayat sera un espace attractif au sein de laquelle vont se développer des actions culturelles. Le parc Eiffel proposera également des services et des équipements sportifs. La volonté est de construire un quartier où il est bon de se réunir et de se retrouver.

Question : « Est-ce que les équipements répondront aux besoins de tous les habitants ? L'offre de santé est particulièrement faible ici. »

Réponse de l'EPA Bordeaux Euratlantique : Des locaux de santé seront disponibles au rez-de-chaussée des immeubles qui seront construits. Il est toutefois trop tôt pour vous donner une localisation précise. Nous avons dû faire des choix pour préparer cette réunion. Il nous semblait important de parler de la mobilité et des travaux qui seront prochainement menés sur le secteur. La présentation ne contient pas l'intégralité des équipements qui seront prévus. Lors d'une prochaine réunion, nous pourrons vous présenter plus en détail les services et les équipements projetés. Lors d'un prochain atelier citoyen, une séquence pourra être dédiée aux équipements sportifs et culturels mais aussi aux services médicaux.

Question : « Qu'est-ce que la trame verte ? »

Réponse de Jean-Jacques Puyobrau : Il s'agit d'une mise en relation d'un ensemble d'espaces verts : la jonction entre le Parc Eiffel par la voie Eymet pour arriver directement sur le parc des étangs, qui s'étendra ensuite jusqu'à la grande promenade verte du quai de la Souys (élargissement du quai d'un vingtaine de mètres). L'enjeu sera d'agrandir le parc des étangs jusqu'au quai de Souys avec un jardin de 6 hectares face à la rue Jean Dupas. Les habitations de cette rue sont maintenues et leurs résidents auront un parc devant chez eux.

Question : « Est-ce qu'il y aura assez d'équipements culturels et sportifs pour répondre aux besoins des habitants actuels et futurs ? »

Réponse de l'EPA Bordeaux Euratlantique : La réflexion autour des équipements est menée à l'échelle globale du secteur pour répondre aux besoins de tous, habitants actuels, futurs et pour le parc, métropolitains.

Question : « Les associations sportives ont besoins de locaux pour proposer des activités pérennes. »

Réponse de l'EPA Bordeaux Euratlantique : Le besoin en équipements sportifs doit être étudié plus finement. Un même équipement pourrait servir plusieurs usages comme les écoles avec une mise à disposition des locaux le soir, le week-end et pendant les vacances. À ce stade, nous avons identifié le besoin d'implanter un terrain de sport, un gymnase public et aussi des équipements privés (salle de sport) pour compléter l'offre envisagée et toucher un autre public. Le sujet des équipements sportifs sera détaillé lors d'un prochain rendez-vous.

Question : « Je suis la directrice de l'école Franc Sanson qui compte 40 élèves. Un groupe scolaire va prochainement voir le jour. Est-ce que notre école a vocation à perdurer ? Pourquoi est-ce que ces deux écoles ne sont pas mutualisées ? Il serait intéressant de pouvoir accueillir les enfants floiracais vivant à proximité. »

Réponse de Françoise Frémy : Aujourd'hui l'école Franc Sanson n'a pas vocation à fermer. La volonté politique est de maintenir cette école même si le positionnement de l'Éducation Nationale semble différer.

La nouvelle école de la Souys Combes sera intercommunale. Ainsi, toutes les options s'étudient et la mutualisation de cette école également.

Sur la programmation des logements

Question : « Il est important de garder des entreprises et de l'économie sur le territoire. Les logements proposés devront aussi être de qualité et à un prix abordable pour que les salariés des entreprises vivent à proximité. Est-ce qu'une autre réunion sera proposée pour parler du quartier à proximité du pont Simone Veil ? Il y a des inquiétudes sur les parkings car actuellement, beaucoup de personnes se garent à proximité. »

Réponse de Monsieur Puyobrau : Ce sont deux sujets différents. Le pont va être livré en juillet 2024, les informations relatives au pont et aux aménagements de la ZAC des Quais sont présentées sur le site de la métropole. La mairie de Floirac se tient à disposition pour accompagner la recherche d'information si besoin.

Sur la Souys, pour lutter contre l'étalement urbain, il faut pouvoir proposer des logements au sein de la métropole et donc construire. Les projets menés par l'EPA ont cet objectif de densifier et de proposer des logements de qualité pour tous : des logements en accession sociale, en locatif social et privé.

Réponse de l'EPA Bordeaux Euratlantique : Des répartitions de mixité sociale sont imposées dans les lots immobiliers (logement locatif social/ logement en accession encadrée/ logement en accession libre). Les prix des logements en accession à la propriété sont plafonnés en dessous du prix du marché métropolitain. Ces éléments font partie des prescriptions données aux promoteurs pour permettre d'accueillir tous les types de profils.

CONCLUSIONS

Pour conclure la réunion, les élus remercient les présents et se réjouissent de voir l'avancement du projet.